

**Marché de travaux sur la ZAC des Champs Bleus à Vezin-le-Coquet – Secteur du Tertre  
PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX  
2  
Tél : 02.99.35.15.15

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

**Objet du marché et lieu d'exécution :**

Viabilisation du secteur du Tertre : Tranchées – Assainissement EU/EP – GC des télécommunications – Terrassement gaz – Eclairage public – Réfection voirie.

Le marché est unique.

Le marché comporte une tranche ferme et 1 tranche optionnelle définie comme suit :

- Tranche ferme : Tranchées – Assainissement EU/EP – GC des télécommunications – Terrassement gaz – Eclairage public – Réfection voirie
- Tranche optionnelle 1 : Réseau d'éclairage public implanté sur la venelle piétonne du Tertre

**3. Durée du marché**

La durée du marché est de 6 mois à compter de la date fixée par l'OS précisant la date de démarrage  
Date prévisionnelle de démarrage : Novembre 2021

**4. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**5. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**6. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**7. Critères pondérés de jugement des offres**

- Valeur technique (mémoire) : 30%
- Prix : 70%

**8. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**9. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**10. Date limite de remise des plis**

Le 21 octobre 2021 à 18h30.

**11. Date d'envoi à la publication**

Le 29 septembre 2021.